



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Centre de
formation continue
Faculté de médecine
et des sciences de la santé

Informer et accompagner les patients demandant l'aide médicale à mourir

Soyons prêts ! Ça nous concerne tous !

Heures de formation pour tous les sites :
De 8h30 à 12h

Sherbrooke :

Le vendredi 29 janvier 2016

Le vendredi 19 février 2016

FMSS de l'Université de Sherbrooke

Local Z7-3518

3001, 12^e Avenue Nord
Sherbrooke (Québec) J1H 5N4

Longueuil :

Le vendredi 5 février 2016

Le vendredi 26 février 2016

Hôtel Sandman Longueuil

Salle Jacques-Cartier

999, rue de Sérigny
Longueuil (Québec) J4K 2T1

Chicoutimi :

Le mercredi 17 février 2016

Hôtel le Montagnais

Salle Armand Couture

1080, boul. Talbot
Chicoutimi (Québec) G7H 4B6

Introduction

Par le biais d'exposés interactifs, de courtes mises en situations, d'exercices de réflexion et de discussions en petits groupes et en plénière, vous serez amenés à considérer différentes situations de demande d'aide médicale à mourir (AMM) et à identifier les actions à poser et les informations à transmettre pour bien accompagner les patients. Vous serez également appelés à réfléchir sur votre position personnelle, en tant que professionnel de la santé, quant à votre degré d'implication dans l'accompagnement dans l'aide médicale à mourir.

Objectifs

À la suite de cette formation, le participant sera en mesure de :

- Accompagner le patient qui fait une demande d'AMM, du début du processus jusqu'à la fin;
- Participer, comme membre de l'équipe traitante, à une évaluation initiale d'une demande d'AMM en respectant le cadre juridique et les normes professionnelles ;
- Définir son rôle et sa place dans le processus d'administration de l'AMM au sein d'une équipe interdisciplinaire et en respectant ses convictions personnelles.

Clientèle visée

Cette formation s'adresse prioritairement aux professeurs (cliniciens ou professionnels) en sciences de la santé, mais est également ouverte à tous les professionnels de la santé.

Plan de formation

- 1) Introduction : se positionner face à l'AMM
- 2) La demande de mourir
 - a. Les motifs de la demande à mourir
 - b. Les trajectoires de soins de fin de vie
 - c. Les devoirs des professionnels
- 3) L'évaluation du patient qui demande à mourir
 - a. Les conditions d'admissibilité à l'AMM
 - b. Le consentement et l'évaluation de l'inaptitude
 - c. Le rôle de l'équipe interdisciplinaire et des groupes interdisciplinaires de soutien (GIS)
- 4) Préparer l'AMM
 - a. Les conditions pour accompagner adéquatement le demandeur et sa famille
 - b. Les recommandations pour préparer l'AMM
 - c. La préparation des professionnels de la santé : préparation personnelle et préparation d'équipe
- 5) Administrer l'AMM
 - a. Les conditions à mettre en place
 - b. Les rôles et obligations des professionnels de la santé
 - c. L'accompagnement post-mortem de la famille
 - d. La rencontre post-mortem de l'équipe interdisciplinaire
- 6) Conclusion

Direction scientifique

CHARRON, Pierre, M.D.
ROY-DESRUISSEAU, Jessika, M.D.

Comité scientifique

GAGNON, Gabrielle, inf., BSc.
HOUDE, Sylvie, PhD., conseillère pédagogique
LACHANCE, Gaston, PhD., soins spirituels
LAPLANTE, Patrice, M.D.
MATHIEU, Jean, M.D.
MATHIEU, Luc, inf., DBA

Inscription (taxes en sus)

Médecin et professionnel(le) de la santé **230.00\$**

Le Centre de formation continue se réserve le droit de limiter les inscriptions, ou d'annuler l'évènement. Une confirmation de votre inscription vous sera transmise par courriel. **Inscription en ligne :** www.usherbrooke.ca/cfc

Travail préparatoire

Un travail préparatoire d'environ 1 heure, consistant en des lectures, sera attendu des participants.

Annulation

Pour toute annulation reçue AU PLUS TARD UNE SEMAINE AVANT L'ACTIVITÉ, des frais administratifs de cinquante dollars (50 \$) seront retenus; après cette date, AUCUN remboursement.

Une attestation de 4h10 sera disponible dans votre profil sur notre site Web dans les 30 jours ouvrables suivant l'activité.

Le Centre de formation continue de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke est pleinement agréé par le Collège des médecins du Québec (CMQ), le Comité d'agrément des facultés de médecine du Canada (CAFMC) et le Programme de maintien du certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC) pour offrir aux médecins et professionnels de la santé des activités de formation médicale continue.

Cette activité est admissible aux heures de formation continue accréditées requises par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ).
